



2020

NOTE DE CONJONCTURE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

**MONTPELLIER
MÉDITERRANÉE
MÉTROPOLE**



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Occitanie

[1^{ER} TRIMESTRE 2019 - 4^{ÈME} TRIMESTRE 2019]

SOMMAIRE

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

I. TENDANCES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- ▶ Une reprise de la croissance de l'emploi

II. TENDANCES SELON LES COMPOSANTES JURIDIQUES DE L'ESS

- ▶ Une croissance significative de l'emploi associatif
- ▶ Une légère hausse des effectifs dans les coopératives
- ▶ Une légère reprise dans les mutuelles
- ▶ Une timide progression dans les fondations

III. TENDANCES SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LE CHAMPS DE L'ESS

- ▶ Une croissance de l'emploi dans sept secteurs d'activité
- ▶ Une stabilité des effectifs dans quatre secteurs
- ▶ Une baisse des effectifs dans deux secteurs

SYNTHÈSE

4

5

5

6

6

6

7

7

8

8

9

10

10



Rédaction et réalisation :
Chambre Régionale de
l'Economie Sociale et Solidaire
Occitanie

Crédits photos :
©Pixabay



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les Notes de conjoncture de l'Observatoire régional de l'ESS sont réalisées grâce aux données fournies à la Cress Occitanie par les Urssaf Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, ainsi que par l'Acosse (via ESS France).

Elles constituent des outils de veille destinés à appréhender la conjoncture de l'ESS et à en évaluer le dynamisme sur le territoire. Elles permettent de renseigner les acteurs de l'ESS et leurs partenaires institutionnels sur les pertes et gains d'emplois, les créations et cessations d'établissements. Elles permettent de repérer les dynamiques économiques dans les différents secteurs d'activité et formes juridiques d'entreprises de l'ESS.

Champ ESS : Il est constitué d'une série de codes juridiques regroupés en quatre familles : Associations, Coopératives, Mutuelles et Fondations. Ce périmètre est en cours de révision pour inclure les sociétés commerciales reconnues comme étant des entreprises de l'ESS par la loi du 31 juillet 2014.

Champ Urssaf : les données Acosse/Urssaf, base nationale SEQUOIA, proviennent de la centralisation des informations issues des Bordereaux Récapitulatifs des Cotisations (BRC), supports déclaratifs utilisés par les employeurs pour déclarer leurs cotisations. Les données sont brutes, non corrigées des variations saisonnières. L'effectif salarié correspond au nombre de salariés de l'établissement ayant un contrat de travail au dernier jour du trimestre ou en moyenne sur l'année. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Ces données n'intègrent que les employeurs payant leurs cotisations sociales au niveau de l'Urssaf du secteur concurrentiel. Sont exclus les administrations publiques, l'éducation et la santé non-marchandes, ainsi que l'emploi de personnels par les particuliers. Sont exclues également l'essentiel des activités agricoles, qui dépendent du régime agricole (MSA).

Les données sont présentées en glissement annuel afin de s'affranchir des variations saisonnières.

- Glissement annuel : comparaison entre l'effectif donné à un trimestre et celui du même trimestre de l'année précédente (ex : 2T2019 / 2T2018).

- Evolution annuelle : comparaison entre l'effectif moyen sur l'année N et l'effectif moyen sur l'année N + 1.

Le rapprochement effectué entre les données Acosse/Urssaf et les données de l'Insee (fichier Clap au 31/12/2015, dernière année disponible en l'état actuel), montre que le champ couvert par les Urssaf représente, sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole, la grande majorité du total de l'emploi de l'ESS (environ 90 %). Les taux de couverture sont très élevés pour les associations (environ 96 %), les mutuelles (environ 85 %) et les fondations (100 %). Seule la composante coopérative est moins bien couverte (environ 63 %), en raison, notamment, de la non-intégration des coopératives agricoles, qui relèvent du régime agricole.



I. TENDANCES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

» Une reprise de la croissance de l'emploi

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS, l'économie privée hors ESS et l'ensemble de l'économie privée sur Montpellier Méditerranée Métropole (1T2019 > 4T2019)

	1 ^{er} trimestre 2019	2 ^{ème} trimestre 2019	3 ^{ème} trimestre 2019	4 ^{ème} trimestre 2019	Solde net des emplois
ESS	+ 2,2 %	+ 2,1 %	+ 2,4 %	+ 2,4 %	+ 499
Privé hors ESS	+ 3,0 %	+ 3,0 %	+ 2,8 %	+ 3,9 %	+ 4 837
Total secteur privé	+ 2,9 %	+ 2,9 %	+ 2,8 %	3,7%	+ 5 336

Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acooss / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

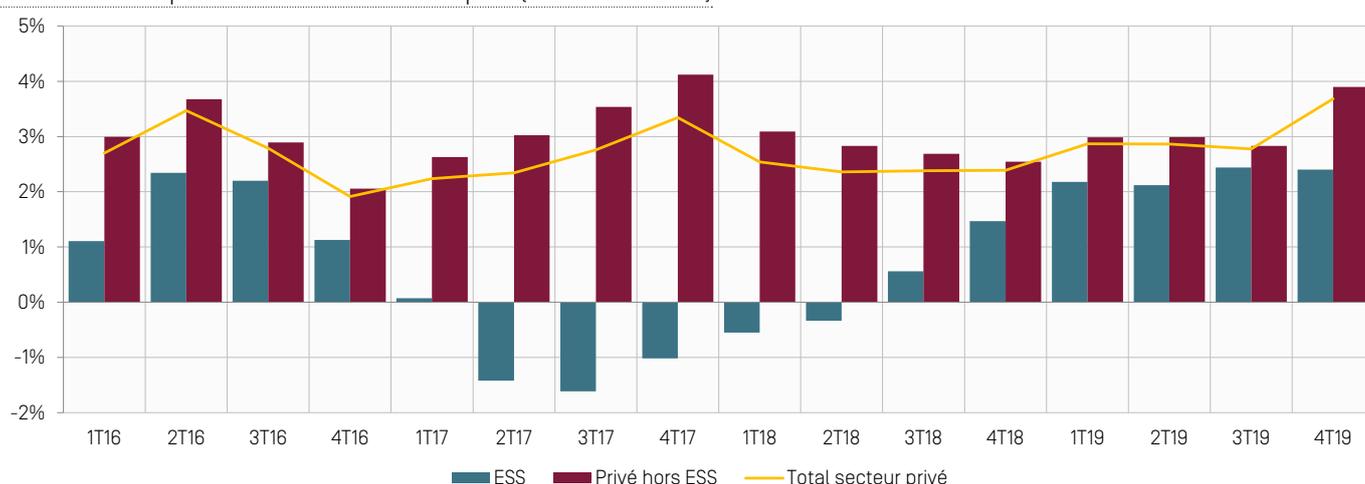
Les effectifs de l'ESS au niveau de Montpellier Méditerranée Métropole ont progressé de façon significative tout au long de l'année 2019 : respectivement +2,2%, +2,1%, +2,4% et +2,4%, en glissement annuel, aux quatre trimestres considérés. En un an, l'ESS a ainsi créé presque **500 emplois** (solde créations / suppressions) à l'échelle du territoire et comptait, au 31 décembre, 21 291 salarié.e.s¹. Cette croissance marque une reprise par rapport à la période 2017-2018, au cours de laquelle les effectifs de l'ESS avaient connu une baisse constante, quoique relativement limitée, avec toutefois une très légère progression observée déjà sur le 4^{ème} trimestre 2018. L'emploi dans l'ESS a renoué de la sorte avec des taux de progression à peu près équivalents à ceux qui étaient les siens en 2016.

A l'échelle régionale, l'emploi dans l'ESS a également connu une reprise en 2019, néanmoins un peu moins marquée qu'au niveau du territoire de Montpellier Méditerranée Métropole.

Dans le reste de l'économie privée, prolongeant une tendance observée depuis au moins trois ans, l'emploi a progressé localement tout au long de l'année 2019, de façon constante et plus fortement que dans l'ESS (+3% d'évolution en moyenne par trimestre).

Les prochaines livraisons de données permettront de prendre la mesure des incidences de la crise sanitaire liée au Covid-19 sur ces évolutions et, s'agissant plus précisément de l'ESS, de voir si elles ne vont pas « tuer dans l'œuf » la reprise constatée en 2019.

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS, l'économie privée hors ESS et l'ensemble de l'économie privée sur Montpellier Méditerranée Métropole (1T2019 > 4T2019)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acooss / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

 **Le nombre d'établissements employeurs de l'ESS a reculé tout au long de l'année 2019, avec une baisse significative sur le premier trimestre : respectivement -5,6%, -2,8%, -2,7% et -1,3%, en glissement annuel, aux quatre trimestres considérés, soit la perte de 23 unités (solde fermetures / ouvertures). Au 31 décembre, on dénombrait**

1 762 établissements employeurs de l'ESS sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole. A l'inverse, dans le reste de l'économie privée, le nombre d'établissements employeurs a augmenté légèrement et sans discontinuer en 2019, venant confirmer une tendance observée depuis 2016.

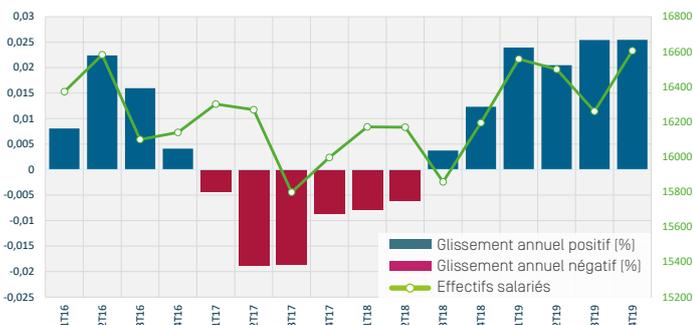
¹ Pour le périmètre couvert par l'Urssaf.

1^{er} Trimestre 2019 - 4^{ème} Trimestre 2019

II. TENDANCES SELON LES COMPOSANTES JURIDIQUES DE L'ESS

» Une croissance significative de l'emploi associatif

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié sur Montpellier Méditerranée Métropole (1T2016 > 4T2019)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

L'emploi dans les associations a connu une progression significative sur l'ensemble de l'année 2019, légèrement plus marquée au second semestre qu'au premier, faisant suite à deux années durant lesquelles, au travers de mouvements de faible amplitude, il était demeuré assez stable (hormis une progression assez sensible déjà en toute fin 2018). En un an, les associations ont ainsi créé plus de **400 emplois** et comptaient, au 31 décembre, plus de 16 600 salarié.e.s au niveau de Montpellier Méditerranée Métropole. Cette évolution est comparable à la situation de Toulouse Métropole qui a connu la même évolution constante sur la période considérée.

Les mouvements observés pour les associations sont très similaires à ceux portant par l'ESS dans son ensemble, ce qui est tout à fait logique, dans la mesure où les associations représentent, de loin, la principale composante de ce champ économique (près de 82 % de ses effectifs au 31/12/2019 sur le territoire, pour le périmètre couvert par l'Urssaf) : leurs évolutions déterminent donc, pour une large part, celles que connaît ce champ économique dans son ensemble.

 A l'image, là aussi, de ce qui a été observé pour l'ESS dans sa globalité, le nombre d'associations a diminué de façon continue en 2019, de façon plus significative au premier semestre qu'au second, avec la disparition de 36 établissements. Au 31 décembre, on dénombrait ainsi plus de 1500 établissements employeurs associatifs au niveau de Montpellier Méditerranée Métropole. Ce recul s'inscrit dans le prolongement d'un mouvement continu de baisse observé depuis le début 2016.

» Une légère hausse des effectifs dans les coopératives

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié sur Montpellier Méditerranée Métropole (1T2016 > 4T2019)



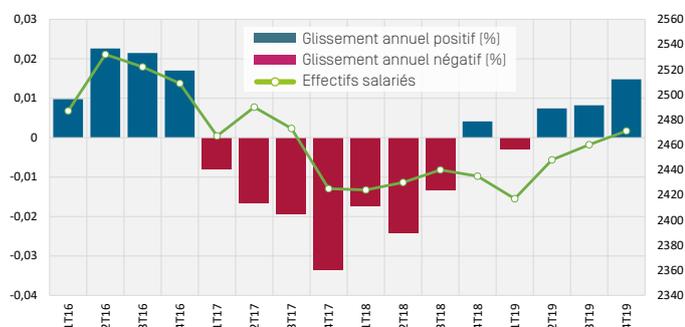
Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Les coopératives ont vu leurs effectifs progresser de manière significative en 2019, venant confirmer la tendance observée sur l'année précédente : respectivement +3,8%, +4,3%, +3,4% et +2,3% en glissement annuel, aux quatre trimestres considérés. A la fin de l'année 2019 on dénombre 44 emplois créés par ces entreprises, portant le total des salarié.e.s à presque 2 000.

 Après une légère baisse en début de période, le nombre de coopératives a connu une hausse significative à partir du deuxième trimestre, qui s'est stabilisé sur le second semestre de l'année 2019. On compte 153 établissements sous statut coopératif au 31 décembre 2019, soit une création de 13 structures par rapport à l'année précédente. Cette évolution positive est cohérente avec l'augmentation des effectifs salariés observée au sein de cette composante.

» Une légère reprise dans les mutuelles

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié sur Montpellier Méditerranée Métropole (1T2016 > 4T2019)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Dans **les mutuelles**, après une infime baisse au 1^{er} trimestre 2019 [-0,3 % en glissement annuel], l'emploi a légèrement augmenté aux trois trimestres suivants : respectivement, +0,7%, +0,8% et +1,5% en glissement annuel. Ces mouvements se sont traduits par la création de près de 40 emplois dans cette composante, qui comptait presque 2 500 salarié.e.s au 31 décembre 2019.

 Les mutuelles ont perdu 1 établissement sur la période (solde fermetures / ouvertures) au niveau du territoire de Montpellier Méditerranée Métropole. Le nombre d'établissements dans cette composante est relativement stable depuis le début 2018, ce qui signifie que les créations d'emplois en légère hausse correspondent à une croissance des établissements existants.

» Une timide progression dans les fondations

Après une courte période de stagnation observée au premier trimestre 2019, **les fondations** ont vu leurs effectifs progresser de manière significative à partir du deuxième trimestre ; cette croissance est à relativiser au regard du faible nombre d'emplois que compte cette composante sur le territoire : 222 salarié.e.s au 31 décembre 2019, l'augmentation enregistrée ayant correspondu à la création de seulement 7 emplois nouveaux.

 Le nombre de fondations est passé de 9 à 10 au cours de l'année 2019 sur le territoire.



1^{er} Trimestre 2019 - 4^{ème} Trimestre 2019

III. TENDANCES SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LE CHAMP DE L'ESS

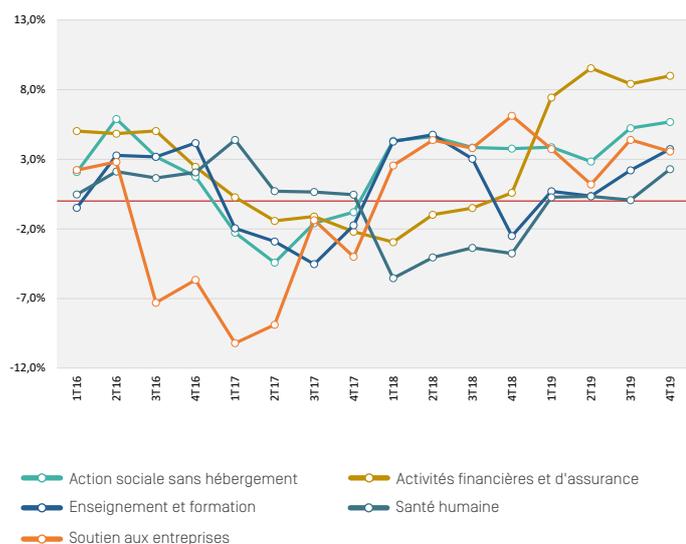
Treize secteurs d'activité ont été distingués, représentant des volumes d'emplois plus ou moins importants. Parmi eux, 7 ont connu une augmentation de leurs effectifs, parfois assez significative. D'autres ont vu leurs effectifs régresser faiblement, mais l'ampleur de ces évolutions est à mettre en regard du volume d'emplois que représente ces activités.

AVERTISSEMENT

Les courbes présentées dans les graphiques de cette partie ne retracent pas les mouvements des effectifs ; elles concernent les taux d'évolution de l'emploi en glissement annuel pour les différents trimestres considérés : les points situés au-dessus de l'axe horizontal correspondent à une croissance des effectifs, ceux situés en-dessous à une diminution.

» Une croissance de l'emploi dans sept secteurs d'activité

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité sur Montpellier Méditerranée Métropole (1T2016 > 4T2019)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoiss / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Une augmentation significative des effectifs dans quatre secteurs

Action sociale sans hébergement : les effectifs ayant progressé de manière significative aux quatre trimestres considérés, ce secteur comptait fin 2019 presque **5 600 salarié.e.s.**, soit une augmentation de **300 emplois** sur un an. Cette hausse s'explique, au moins en partie, par l'augmentation du nombre d'établissements : 6 unités supplémentaires en 2019 sur le territoire.

Enseignement et formation : après une quasi stabilité au 1^{er} semestre, l'emploi a progressé de façon significative au second, de sorte que ce secteur a généré un peu plus de **80 emplois** en un an et comptait, au 31/12, près de **2 340 salarié.e.s.**, et ce malgré la fermeture de 3 de ses établissements en 2019. Ces nouvelles embauches sont donc liées à une augmentation du volume des salariés dans les établissements existants.

Activités financières et d'assurance : les effectifs ont augmenté de manière importante et continue tout au long de l'année 2019, de sorte que ce secteur a généré un solde positif de près de **230 emplois**. Il comptait ainsi presque **2 800 salarié.e.s** au niveau du territoire au 31/12. Cette hausse doit être interprétée avec prudence, dans la mesure où elle est essentiellement la conséquence d'un changement d'ordre administratif : elle s'explique, en effet, par l'intégration dans le périmètre juridique de l'ESS des établissements de la Banque Dupuy de Parseval, filiale du Groupe Banque Populaire du Sud depuis 2008 (le nombre d'établissements employeurs dans ce secteur a d'ailleurs augmenté de 13 unités en un an sur le territoire).

Soutien aux entreprises : les effectifs ont progressé de manière significative aux quatre trimestres de l'année 2019, ce qui correspond à la création d'environ **30 emplois** en un an. Au 31 décembre, ce secteur employait ainsi près de **850 salarié.e.s.**

Une augmentation modérée dans un secteur

Santé humaine : après être demeurés quasiment stables aux trois premiers trimestres de l'année 2019, les effectifs ont augmenté de manière assez significative au 4^{ème}, ce qui a permis à ce secteur de dégager un solde positif d'un peu plus de 30 emplois sur un an et de compter, au 31/12, plus de **1 500 salarié.e.s.** Cette hausse subite significative au dernier trimestre pourrait s'expliquer par la création d'un nouvel établissement ou l'intégration d'un ou plusieurs établissements existant dans le périmètre de l'ESS. En effet, on constate que le nombre d'établissements employeurs de l'ESS dans ce secteur a augmenté d'une unité entre le 3^{ème} et le 4^{ème} trimestre 2019, passant de 40 à 41.

Deux autres secteurs faiblement employeurs

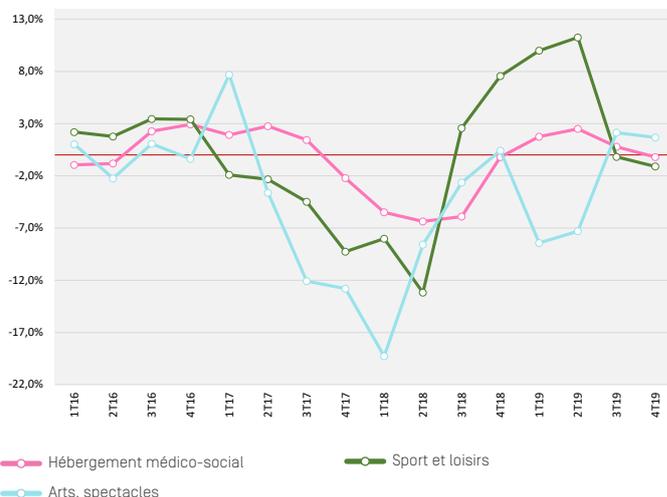
A ces cinq secteurs, on peut en ajouter deux autres ayant également vu leurs effectifs progresser en 2019, secteurs qui n'ont pas été portés dans le graphique ci-dessus, car employant un faible nombre de salarié.e.s sur le territoire (moins de 200), ils présentent des taux d'évolution très élevés pour des variations réduites en termes de volume d'emplois :

Industrie et construction : les effectifs ont augmenté de façon assez forte aux quatre trimestres considérés, ce qui ne représente néanmoins que **5 emplois** supplémentaires sur un an.

Information et communication : après avoir sensiblement reculé au 1^{er} trimestre 2019, les effectifs ont progressé de façon significative aux trois trimestres suivants, générant un solde positif d'un peu moins de **10 emplois**.

» Une stabilité des effectifs dans quatre secteurs

Taux d'évolution en glissement annuel de l'emploi salarié dans l'ESS par secteur d'activité sur Montpellier Méditerranée Métropole (1T2016 > 4T2019)



Source : Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acoess / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre

Au travers de mouvements parfois assez irréguliers, quatre secteurs ont vu leurs effectifs demeurer plutôt stables sur l'année 2019 :

Arts, spectacles : après une baisse significative au 1^{er} semestre, les effectifs ont légèrement progressé au second, de sorte que ce secteur a dégagé un solde positif d'un peu moins de **20 emplois** en un an. Au 31 décembre 2019, ce secteur employait ainsi près de **970 salarié.e.s** sur le territoire.

Hébergement médico-social et social : après avoir sensiblement augmenté au 1^{er} semestre, l'emploi est resté quasiment stable sur le second. En définitive, les effectifs dans ce secteur sont demeurés presque inchangés au cours de l'année 2019 (moins 6 emplois) et s'élevaient, au 31 décembre, à environ **3 100 salarié.e.s.**

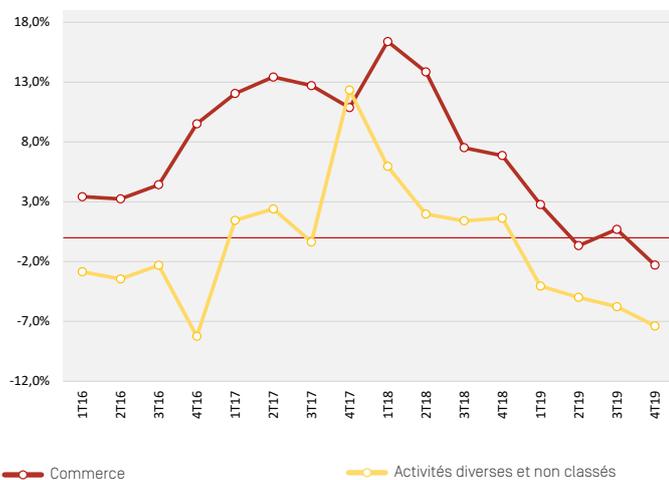
Sport et loisirs : après avoir augmenté de façon marquée au 1^{er} semestre 2019, les effectifs sont restés quasiment stables au 3^{ème} et ont sensiblement reculé au 4^{ème}. Au final, ce secteur a perdu un peu plus de 10 emplois en un an et comptait, au 31 décembre, près de **1 200 salarié.e.s.**

A ces trois secteurs, on peut ajouter celui de l'**Hébergement et restauration** (employant peu de salarié.e.s sur le territoire, nous ne l'avons pas fait figurer sur le graphique) qui, au travers de mouvements irréguliers (des hausses marquées sur le 1^{er} semestre et des baisses sensibles sur le second), a vu le niveau de ses effectifs demeurer inchangé au cours de l'année 2019, avec environ **100 emplois**.



1^{er} Trimestre 2019 - 4^{ème} Trimestre 2019

» Une baisse des effectifs dans deux secteurs



Source : *Cress Occitanie / Observatoire régional de l'ESS, d'après Acof / Urssaf - Champ : effectifs en fin de trimestre*

Commerce : au travers d'évolutions irrégulières, ce secteur a perdu 10 emplois² au cours de l'année 2019 (alors même que l'on observe aucune fermeture d'établissement en 2019) et employait, au 31 décembre, un peu moins de **430 salarié.e.s.**

Activités diverses et non classés³ : l'emploi a diminué de manière significative et continue tout au long de l'année 2019, ce qui s'est traduit par la perte de presque **180 emplois** en un an. Il est à noter que cette baisse s'est accompagnée d'un recul également significatif du nombre des établissements employeurs (soit la perte de près de 30 unités), ce qui semble révélateur de difficultés d'adaptation rencontrées par les entreprises de ce « secteur ».

SYNTHÈSE

L'année 2019 se caractérise par une légère croissance de l'emploi dans l'ESS sur l'ensemble de l'année, tous secteurs d'activité confondus. Cela fait suite à une reprise significative de l'emploi observée en 2018, amorcée à partir du deuxième trimestre. Les entreprises de l'ESS ont permis la création de presque 500 emplois, et ce malgré la disparition d'un peu plus de 20 établissements, majoritairement associatifs.

En dehors du secteur des activités financières et d'assurances, qui a connu une croissance forte, la plupart des secteurs d'activité ont connu une légère hausse de leurs effectifs ou une stagnation.

La question qui se pose à présent est de savoir si la crise sanitaire liée au Covid-19 et ses conséquences ne vont pas remettre en cause la reprise de l'emploi ainsi observée en 2019. Les prochaines livraisons de données nous permettront de répondre à cette interrogation.

² Ce nombre peut paraître faible, mais cela est à relativiser au regard du nombre assez réduit de salarié.e.s qu'emploie ce secteur sur le territoire.

³ Ce « secteur » regroupe des activités extrêmement hétérogènes, parmi lesquelles celles portées par les établissements dits « non-classés » représentent la très grande majorité en termes d'effectifs (91,5 %). Ces établissements correspondent à des associations, le plus souvent de petite taille, exerçant une pluriactivité ou dont l'activité est mal appréhendée par l'Insee. Des travaux ont montré qu'on y trouve beaucoup d'associations socioculturelles, d'éducation populaire, de loisirs ou d'éducation à l'environnement.



Cress Occitanie

Siège social : Résidence Monserby
20 rue Rosette
31500 Toulouse

Site de Montpellier : Immeuble Le Richemont
1047 avenue Villeneuve d'Angoulême
34070 Montpellier
Tél : 04 67 60 20 28

cressoccitanie.org / coventis.org

 [@cress.occitanie](https://www.facebook.com/cressoccitanie)
[@MoisESSOccitanie](https://www.facebook.com/MoisESSOccitanie)  [@cressoccitanie](https://twitter.com/cressoccitanie)